

**FEDERATION FRANCAISE
DE LA QUINCAILLERIE**

75, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

FEDERATION FRANCAISE
DE LA QUINCAILLERIE
75, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de la Quincaillerie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE LA FEDERATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents qui vous ont été communiqués sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE LA FEDERATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 31 octobre 2018 par le bureau exécutif.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 2 novembre 2018

FCN
Commissaires aux Comptes



Serge FLOCH
Associé

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

FEDERATION FRANCAISE
DE LA QUINCAILLERIE
75, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	260 718	260 718	0	0			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	822	822					
	Autres immobilisations corporelles	55 364	33 612	21 752	9 635	12 118	125.77	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	208		208	208				
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 690		7 690	7 690				
Total II	324 802	295 152	29 650	17 533	12 118	69.11		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				573	573	100.00	
	Autres créances	6 482		6 482	1 989	4 493	225.84	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	5 521 829	53 575	5 468 254	6 514 585	1 046 331	16.06		
Disponibilités	1 199 487		1 199 487	123 952	1 075 535	867.70		
Charges constatées d'avance (3)	9 208		9 208	7 585	1 622	21.39		
Total III	6 737 006	53 575	6 683 431	6 648 685	34 746	0.52		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 061 808	348 727	6 713 081	6 666 217	46 864	0.70		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 722 139	1 722 139		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	124 432	124 432		
	Report à nouveau	4 643 900	4 575 547	68 353	1.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	109 748	68 353	41 395	60.56
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 600 218	6 490 471	109 748	1.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 215	32 971	17 756	53.85
	Dettes fiscales et sociales	68 025	66 894	1 131	1.69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	28 647	75 881	47 234	62.25	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	975		975	
	Total IV	112 863	175 747	62 884	35.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 713 081	6 666 217	46 864	0.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

116 382 175 747

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	3 034		3 034	3 343		309	9.25
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 421		2 421	1 937		483	24.95
Chiffre d'affaires NET	5 455		5 455	5 281		174	3.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			39 522			39 522	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				495		495	100.00
Autres produits			284 896	299 944		15 048	5.02
Total des Produits d'exploitation (I)			329 872	305 720		24 153	7.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 953	1 808		145	8.01
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			166 118	235 622		69 504	29.50
Impôts, taxes et versements assimilés			684	785		101	12.89
Salaires et traitements			124 991	120 352		4 640	3.86
Charges sociales			52 015	51 442		573	1.11
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 964	2 309		655	28.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	6		3	47.96
Total des Charges d'exploitation (II)			348 734	412 324		63 590	15.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 861	106 604		87 743	82.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 477	928	549	59.17
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	120 399	129 888	9 488	7.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	74 891	73 979	912	1.23
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	196 768	204 795	8 027	3.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 480	35 024	4 544	12.97
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 250	8 000	34 250	428.13
Total VI	72 730	43 024	29 706	69.05
2. Résultat financier (V-VI)	124 038	161 771	37 733	23.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	105 177	55 167	50 010	90.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 294	38 248	8 954	23.41
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	29 294	38 248	8 954	23.41
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 295	4 664	1 369	29.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 295	4 664	1 369	29.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 999	33 584	7 585	22.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 428	20 398	1 030	5.05
Total des produits (I+III+V+VII)	555 934	548 762	7 172	1.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	446 187	480 410	34 223	7.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	109 748	68 353	41 395	60.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 713 080.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 109 747.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	260 718		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	822		
Installations générales agencements aménagements divers	22 333		15 081
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 950		
TOTAL	41 105		15 081
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	7 690		
TOTAL	7 898		
TOTAL GENERAL	309 721		15 081

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			260 718	260 718
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			822	822
Installations générales agencements aménagements divers			37 414	37 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 950	17 950
TOTAL			56 186	56 186
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			7 690	7 690
TOTAL			7 898	7 898
TOTAL GENERAL			324 802	324 802

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	260 718			260 718
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	822			822
Installations générales agencements aménagements divers	13 126	2 536		15 662
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 522	428		17 950
TOTAL	31 470	2 964		34 434
TOTAL GENERAL	292 188	2 964		295 152

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	428				
TOTAL	2 964				
TOTAL GENERAL	2 964				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	839 707				839 707
Réserves :					
Autres réserves	124 432				124 432
Report à nouveau	4 575 547		68 353	0	4 643 900
RESULTAT DE L'EXERCICE	68 353	68 353	109 748	0	109 748
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	882 432				882 432
Provisions réglementées					
TOTAL I	6 490 471	68 353	178 101	0	6 600 218

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	97 986	37 877	82 288		53 575
TOTAL	97 986	37 877	82 288		53 575
TOTAL GENERAL	97 986	37 877	82 288		53 575
Dont dotations et reprises financières		30 480	74 891		

Les provisions constituées au 31/12/2017 sont destinées à couvrir les pertes latentes du portefeuille titres par rapport à sa valorisation au 31/12/2017.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 690	7 690	
Divers état et autres collectivités publiques	6 482	6 482	
Charges constatées d'avance	9 208	9 208	
TOTAL	23 380	23 380	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 215	15 215		
Personnel et comptes rattachés	9 073	9 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 900	29 900		
Impôts sur les bénéfices	22 517	22 517		
Autres impôts taxes et assimilés	6 535	6 535		
Autres dettes	28 647	28 647		
Produits constatés d'avance	975	975		
TOTAL	112 863	112 863		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue et de façon linéaire.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	N/A
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	N/A
Matériels et outillages	Linéaire	N/A
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Le montant de la provision ainsi constituée au 31/12/2017 s'élève à 53.575 €.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 482
Valeurs mobilières de placement	56 647
Total	63 129

Détail des produits à recevoir

	Montant
INT COURUS SUR CAT	
- Interets courus plact CA 2017	2 165
- Interets courus BMTN 2017	244
- Interets courus 506100	14 897
- Interets courus 506400	16 470
- Interets courus 506500	8 800
- Interets courus 506800	12 738
- Interets courus 506900	1 333
Solde subvention fonds paritarisme 2017	6 482
Total	63 129

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 633
Dettes fiscales et sociales	20 250
Total	31 883

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- fnp solde hono CAC 2016	3 744
- fnp hono CAC 2017	7 400
- fnp Euria tel 11+12/2017	97
- fnp affranchissement 12/2017	276
- fnp ascanis com par 12/17	33
- fnp ascanis com par 12/17	81
DETTES CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	9 073
- Provision IS sur int courus	5 851
CHARGES SUR CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	4 642
ETAT CHARGES A PAYER	
- PROV FC 2017	684
Total	31 883

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 208
Total	9 208
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	975
Total	975

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEE D'AVANCE			
- DOCUMENTATION GENERALE	31		
- ENTRETIEN COPIEUR	8		
- HEBERGEMENT ET NOMS DOMAINES	1		
- HEBERGEMENT ET NOMS DOMAINES	22		
- ENTRETIEN COPIEUR	311		
- PRESSE SPECIALISEE (Bbi adhé)	1 428		
- ENTRETIEN COPIEUR	113		
- PRESSE SPECIALISEE (Bbi adhé)	239		
- ASSURANCES	537		
- ENTRETIEN COPIEUR	13		
- DOCUMENTATION GENERALE	748		
- PRESSE SPECIALISEE (Bbi adhé)	36		
- LOCATION PARIS SIEGE SOCIAL	3 259		
- LOC MACHINE A AFFRANCHIR	545		
- EDIT LEGISLATIVES 2018	1 917		
Total	9 208		